

VOLLEY-BALL (18.15)

Les règlements de Volleyball Canada s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance.

MODIFICATIONS DE L'ASINB:

1. La règle du joueur libero ainsi que les douze remplacements* seront appliqués dans les compétitions scolaires.
2. Un nombre illimité sera alloué sur la feuille de match ainsi qu'habillé sur le banc.
3. Le ballon officiel de volley-ball de l'ASINB est le Mikasa MVA200 et sera utilisé pour les compétitions de l'ASINB.
4. Les équipes juniors sont permises de recevoir le service avec les doigts.

* **Règle de 12 remplacements de l'ASINB:** lors des compétitions de l'ASINB, chaque équipe aura droit à un maximum de 12 remplacements par manche.

- a) Il n'y a pas de limite sur le nombre de fois qu'un joueur peut quitter et réintégrer le jeu pendant une manche, pourvu qu'on respecte le nombre de remplacements maximal (12) et que l'échange se fasse toujours entre les deux mêmes joueurs.
- b) Une fois qu'on a jumelé deux joueurs, l'échange ne peut se faire qu'entre ces deux joueurs. Le jumelage peut toutefois être modifié d'une manche à l'autre.
- c) Les remplacements peuvent avoir lieu à n'importe quel moment durant la manche, pourvu qu'il y ait un arrêt de jeu.
- d) Toutes les autres règles relatives au remplacement doivent être respectées, conformément aux règlements de Volleyball Canada. Les règles en question traitent des remplacements exceptionnels, des remplacements pour expulsion ou disqualification, des remplacements illégaux, des remplacements en cas de blessure pour les joueurs libero et non libero et des équipes incomplètes.

Dispositions spéciales

1. Nombre de parties allouées : une équipe senior aura droit à un maximum de **36** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées lors des championnats régionaux et au championnat provincial ne seront pas comptées parmi les 36 parties allouées. Une équipe junior aura droit à un maximum de **30** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées lors des championnats régionaux et au championnat provincial ne seront pas comptées parmi les 30 parties allouées.
2. La hauteur du filet de volley-ball doit être comme suit :
 - a) Filles juniors - 2,20 m
 - b) Filles seniors - 2,24 m
 - c) Garçons seniors - 2,43 m
 - d) Garçons juniors - 2,35 m
3. Les matchs de ligues DOIVENT avoir lieu au niveau de la conférence ou de la région pour que les équipes puissent avancer aux éliminatoires provinciales.
4. *Les règlements de Volleyball Canada seront utilisés pour toutes les procédures en cas d'égalité.*
5. Les classements des équipes dans un tournoi régional seront déterminés par les tableaux suivants:

Championnats régionaux de volley-ball <u>junior</u> - format avec 6 équipes		
SAMEDI	Terrain 1	Terrain 2
1er match - 10 h 00	1 c. 3	4 c. 6
2e match - 11 h 15	2 c. 3	5 c. 6
3e match - 12 h 30	1 c. 2	4 c. 5
4e match - 14 h 00	#1A c. #2B	#1B c. #2A
5e match - 15 h 45	gagnants c. gagnant (pour la 1 ^{er} et 2 ^e place)	Jr. seulement - non-gagnant c. non-gagnant (pour la 3 ^e et 4 ^e place)

Senior Volleyball Regional - Format with 8 teams		
Saturday	COURT 1	COURT 2
1er match - 9 h 00	1 c. 4	2 c. 3
2e match - 10 h 15	5 c. 8	6 c. 7
3e match - 11 h 30	1 c. 3	2 c. 4
4e match - 12 h 45	5 c. 7	6 c. 8
5e match - 14 h 00	1 c. 2	5 c. 6
6e match - 15 h 15	3 c. 4	7 c. 8
7e match - 17 h 00 *	#1A c. #2B	#1B c. #2A
8e match - 18 h 15	Gagnants du 7e match	

** Recommande que le 7e match soit joué sur deux terrains principaux, si possible.*

Prière de noter : Composition des divisions

Les tournois seront numérotés en fonction de ce qui suit :

Tournoi régional a lieu dans le nord		Tournoi régional a lieu dans l'est	
Division A	Division B	Division A	Division B
1. #1 nord	5. #1 est	1. #1 est	5. #1 nord
2. #2 est	6. #2 nord	2. #2 nord	6. #2 est
3. #3 nord	7. #3 est	3. #3 est	7. #3 nord
4. #4 est	8. #4 nord	4. #4 nord	8. #4 est

Tournoi régional a lieu dans le sud		Tournoi régional a lieu dans l'ouest	
Division A	Division B	Division A	Division B
1. #1 sud	5. #1 ouest	1. #1 ouest	5. #1 sud
2. #2 ouest	6. #2 sud	2. #2 sud	6. #2 ouest
3. #3 sud	7. #3 ouest	3. #3 ouest	7. #3 sud
4. #4 ouest	8. #4 sud	4. #4 sud	8. #4 ouest

6. Le championnat provincial de volley-ball junior a lieu le premier samedi et dimanche de mai. Tous les tournois provinciaux de volley-ball junior sont composés de huit (8) équipes. Les divisions sont déterminées d'après les classements régionaux. Le match de demi-finale débute entre 11 h 00 et le match de championnat commence vers 14 h 00.

Championnats provinciaux junior regroupant huit (8) équipes :	
Division A	Division B
1. #1 conférence hôte	5. #1 conférence visiteur
2. #2 conférence visiteur	6. #2 conférence hôte
3. #3 conférence hôte	7. #3 conférence visiteur
4. #4 conférence visiteur	8. #4 conférence hôte

Championnat provinciaux de volley-ball junior		
Format avec huit équipes sur deux jours		
Samedi et Dimanche	Terrain 1	Terrain 2
10 h 00	1 c. 4	2 c. 3
11 h 15	5 c. 8	6 c. 7
12 h 30	1 c. 3	2 c. 4
13 h 45	5 c. 7	6 c. 8
15 h 00	1 c. 2	3 c. 4
16 h 15	5 c. 6	7 c. 8
11 h 00	1A c. 2B	
12 h 15	1B c. 2A	
14 h 00	Match de championnats	

7. Le championnat provincial senior de volley-ball a lieu la troisième semaine de mai.
8. **TOUS LES MATCHS (régionaux et provinciaux senior et junior) PRENNENT LA FORME D'UNE SÉRIE DEUX DE TROIS.**
9. Tout changement apporté au format du tournoi doit être approuvé par le directeur général.
10. Il faut demander des droits d'entrée pour tous les tournois régionaux et provinciaux, prière de consulter la R.F. 5.3.
11. Les équipes doivent compter au moins six (6) joueurs pour participer aux compétitions, mais l'ASINB recommande fortement l'utilisation de huit (8) joueurs ou plus.
12. **Expulsions** - Chaque conférence doit garder une trace des cartons rouges et jaunes. Un joueur qui reçoit trois cartons rouges sera suspendu pour un match supplémentaire « c'est-à-dire une suspension de deux matchs ». Un joueur qui reçoit son quatrième carton rouge sera suspendu pour le reste de la saison. Un joueur qui reçoit quatre cartons jaunes recevra une suspension d'un match; cinquièmes cartons jaunes recevront une suspension de deux matchs, sixièmes cartons jaunes sera suspendu pour le reste de la saison. Tous les entraîneurs doivent dénoncer les noms des joueurs qui reçoivent des « cartons rouges » ou une série de « jaunes » au principal de leur école et au président de la conférence de l'ASINB. Un joueur ou un entraîneur expulsé d'un match pour des raisons disciplinaires sera suspendu pour le reste de ce match ainsi que pour le prochain match au calendrier (match hors-concours, conférence, régional ou provincial). Si l'expulsion a lieu durant la demi-finale d'une compétition régionale ou provinciale, le joueur ou l'entraîneur est suspendu de la prochaine partie prévue à l'horaire, à l'exclusion des matchs hors-concours.